



repenser.

L'assurance-vie liquide

Une assurance-vie permanente comprend souvent une composante d'épargne (valeur de rachat) qui fructifie à l'abri de l'impôt. Toutefois, de nombreux propriétaires de contrat ignorent qu'ils peuvent accéder à ces fonds de leur vivant.

Il existe différentes façons d'y accéder :

1. Retrait sur contrat
2. Avance sur contrat
3. Prêt garanti
4. Versement de participations en espèces (assurance-vie entière seulement)

[repenser.](#)

Examinons chaque option en détail

Retrait sur contrat

Il s'agit d'une offre contractuelle de l'assureur. Le propriétaire de contrat peut effectuer un retrait direct de la valeur de rachat du contrat; ce retrait est traité comme une déchéance partielle. Cela a un impact direct sur la valeur du contrat. Dans le cas de l'assurance-vie entière, le capital-décès sera réduit de plus de 1 \$ pour chaque retrait de 1 \$, et les fonds ne pourront pas être redéposés. Cela ne s'applique pas à l'assurance-vie universelle; la réduction est alors de l'ordre d'un dollar pour un dollar et les fonds peuvent être redéposés. De plus, le propriétaire de contrat peut accéder à la valeur de rachat libre d'impôt en cas d'invalidité¹. Quel que soit le produit, lorsque la valeur de rachat est inférieure ou égale au coût de base rajusté (CBR), le retrait est libre d'impôt.

[Formulaire 16B de la Sun Life](#)

Avance sur contrat

Il s'agit d'une offre contractuelle de l'assureur. Le propriétaire du contrat peut emprunter jusqu'à 100 % de la valeur de rachat du contrat moins l'intérêt pour un an, au taux actuel de l'avance sur contrat. Le taux de l'avance sur contrat établi par la Sun Life correspond au taux préférentiel + 2 %, et est réinitialisé à la date d'anniversaire de l'avance (et non lorsque le taux préférentiel change). Bien que le CBR soit réduit du montant de l'avance sur contrat, la valeur du compte de dividendes en capital (CDC) n'augmente pas. Lorsque le montant de l'avance est inférieur ou égal au CBR du contrat, l'avance sur contrat est libre d'impôt. Si l'assuré décède, le capital-décès sert d'abord à rembourser l'avance, et le solde est versé au bénéficiaire.

[Formulaire F80 de la Sun Life](#)

Prêt garanti

Dans ce cas, la valeur de rachat du contrat sert de garantie pour un prêt consenti par une institution financière. Une tarification financière est requise. Un taux plus avantageux que le taux de l'avance sur contrat de la compagnie d'assurance peut être offert. Toutefois, des frais additionnels peuvent être facturés par l'institution financière tierce. Ces prêts sont actuellement libres d'impôt et n'ont aucun impact sur les valeurs du contrat. Si l'assuré décède, le capital-décès sert d'abord à rembourser l'avance, et le solde est versé au bénéficiaire.

Versement de participations en espèces (assurance-vie entière)

Il s'agit d'une offre contractuelle de l'assureur. Cette option de participations est uniquement offerte dans le cadre des contrats d'assurance-vie entière. Comme dans le cas d'une avance sur contrat, la partie imposable correspond au montant des participations qui excède le CBR. Puisque les participations sont versées en espèces, aucune bonification d'assurance libérée (BAL) n'est souscrite. Par conséquent, le capital-décès demeure uniforme. Veuillez noter qu'une tarification est nécessaire pour revenir à l'option BAL de participations. Lorsque les participations en espèces sont inférieures ou égales au CBR, elles sont libres d'impôt.

[Formulaire 16A de la Sun Life](#)

repenser.

Étude de cas

Un homme de 40 ans non fumeur souscrit un contrat Vie Protection Sun Life avec participation II de 1 M\$ avec primes de base de 30 295 \$ durant une période garantie de 20 ans. Il souhaite compléter son revenu de retraite (de 71 à 100 ans). Passons en revue les quatre façons dont il peut obtenir un revenu au moyen de son contrat d'assurance avec participation, en présumant un taux marginal d'imposition de 50 %.

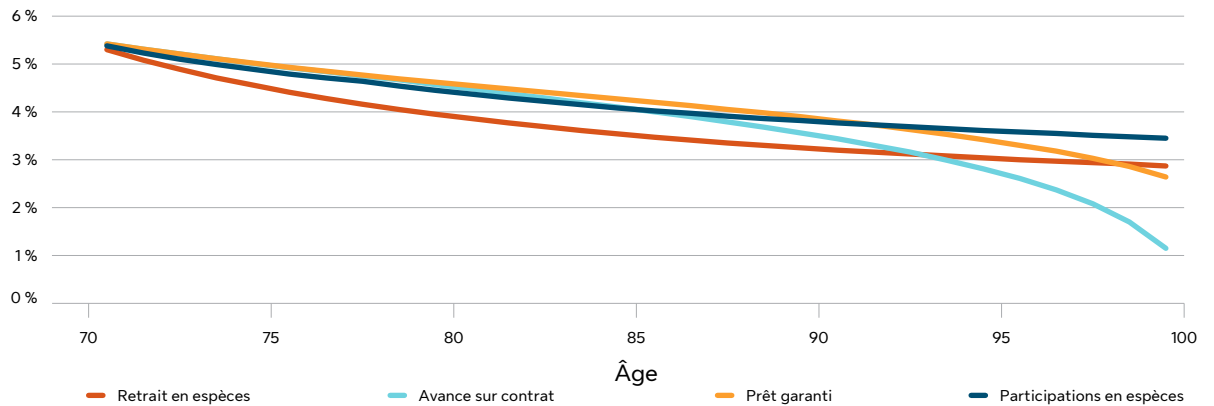
	Retrait en espèces	Avance sur contrat	Prêt garanti	Participations en espèces
Taux de l'avance/ du prêt		9,00 %	7,00 %	
Revenu max. avant impôt (71 à 100 ans)	60 571 \$	28 938 \$	41 299 \$	45 287 \$*
Revenu moyen après impôt	32 840 \$	18 868 \$	41 299 \$	27 950 \$
Taux d'imposition moyen	46 %	35 %	0 %	38 %
Capital-décès (espérance de vie de 90 ans)	1 292 621 \$	1 917 103 \$	1 704 502 \$	1 920 345 \$
Taux de rendement interne (TRI)** (espérance de vie de 90 ans)	3,25 %	3,56 %	3,90 %	3,82 %

* Moyenne des participations en espèces durant 30 ans. Les participations en espèces augmentent chaque année et ne peuvent pas être précisées.

** Le TRI est calculé sur les primes versées, le revenu après impôt et le capital-décès net (une fois l'avance remboursée, s'il y a lieu).

repenser.

TRI calculé sur les primes versées, le revenu après impôt et le capital-décès net



Jetons un coup d'œil à l'imposition de chaque option

20 000 \$

Coût de base rajusté (CBR)

100 000 \$

Valeur de rachat (VR)

30 000 \$

Revenu

	Retrait en espèces	Avance sur contrat	Prêt garanti	Participations en espèces
Lorsque le revenu est libre d'impôt	$VR \leq CBR$	$Avance \leq CBR$	Toujours	$Participations \leq CBR$
Formule pour la partie imposable	$(VR - CBR) / VR \times \text{revenu}$	$Avance - CBR$	S. O.	$Participations - CBR$
Partie imposable	$80\% \times 30\,000 \$ = 24\,000 \$$	$30\,000 \$ - 20\,000 \$ = 10\,000 \$$	S. O.	$30\,000 \$ - 20\,000 \$ = 10\,000 \$$

repenser.

À retenir

Les prêts garantis constituent actuellement la façon la plus fiscalement avantageuse d'accéder à la valeur de rachat d'un contrat d'assurance-vie permanente. Puisque les prêts garantis sont sensibles aux taux d'emprunt, et que ceux-ci ont augmenté depuis 2022, le versement de participations en espèces (si un produit d'assurance-vie entière est choisi) pourrait être considéré. Généralement, les participations en espèces ne deviennent imposables qu'à l'approche de l'espérance de vie (participations en espèces > CBR).

Communiquez avec votre représentant des ventes à la Sun Life pour utiliser notre nouvel outil Excel **Accès à la valeur de rachat**, qui présente les quatre options dans un sommaire.

Mise en garde

Cet article ne vise qu'à fournir des renseignements d'ordre général. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie n'offre pas de conseils juridiques, comptables ou fiscaux ni d'autres conseils professionnels. Au besoin, veuillez consulter un professionnel spécialisé qui fera un examen approfondi de votre situation juridique, comptable et fiscale. À moins d'indication contraire, les valeurs et les taux indiqués ne sont pas garantis.

Vous voulez repenser autre chose?

La série Repenser de la Sun Life vous encourage à repenser votre façon de voir nos produits et d'autres sujets d'intérêt. Visitez la page repenser sur sunlife.ca/serviceconseil pour trouver des sujets propices à la réflexion.



Notre appui. Votre croissance.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et Gestion d'actifs PMSL inc. sont membres du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2023. Tous droits réservés. 820-5240-11-23